

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

Deux événements majeurs pour ouvrir une nouvelle ère

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, MOHAMED MOUSSA
RECONDUIT POUR UN NOUVEAU MANDAT**



**L'ASECNA RÉCEPTIONNE
SON NOUVEL AVION DE CALIBRATION**



N°529
du 22 septembre 2020

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

Une nouvelle ère

Deux événements majeurs ont fait l'actualité de l'ASECNA, ces derniers jours et auront indéniablement, chacun en ce qui le concerne, une place de choix dans les annales de son histoire.

Commençons, en premier, par la designation du Directeur Général qui devrait conduire les destinées de l'Agence pour un mandat de quatre ans, à compter du 1er janvier 2021. Sa place dans les livres de l'histoire de l'ASECNA se justifie en raison du fait qu'en application des termes de la Convention relative à l'ASECNA signée à Libreville le 28 avril 2010, c'était la première fois qu'un Directeur Général sollicitait un second mandat après en avoir exercé un premier de quatre ans. L'ancienne formule était que le Directeur Général devait exercer un mandat unique de six ans avant de passer le témoin à son successeur. Cette journée du lundi 14 septembre 2020 devra ainsi être incrustée dans nos précieuses archives en ce qu'elle a révélé une nouvelle fois, l'extrême grande maturité des Instances statutaires qui a permis un passage réussi de ce tournant décisif dans l'application des nouveaux textes de base de l'Agence. Sans secousses ni contentieux ou même contestation, mais avec élégance, courtoisie et convivialité, et un sens du consensus inégalé, le Comité des Ministres a su faire son choix. C'est dans ces conditions que Monsieur Mohamed MOUSSA a été reconduit à son poste de Directeur Général pour un nouveau mandat. Les Etats membres lui ont ainsi renouvelé leur confiance, sur la base de son bilan et du programme qu'il entend dérouler les quatre prochaines années.

Le second événement majeur, dépasse le simple cadre d'un lourd investissement concédé pour booster l'outil de production. Certes, l'acquisition, d'un nouvel avion de calibration, un CESSNA Sovereign, impacte fortement l'objectif de renforcement du dispositif de gestion de la sécurité de la navigation aérienne,



- mais en outre, elle donnera une sacrée impulsion au rayonnement de l'ASECNA en Afrique et dans le monde,
- à un moment où rien n'est de trop dans la création des synergies au niveau de tous les secteurs d'activité et de toutes les structures, en vue d'assurer, de manière assumée, le leadership continental de l'ASECNA à travers le projet "Ciel Unique pour l'Afrique", CUPA, initié par le Directeur Général, Mohamed MOUSSA. Désormais donc, ce sont deux avions portant le sigle de l'ASECNA sur les flancs, qui fendront les cieux d'Afrique et d'ailleurs, pour montrer notre savoir-faire et donner à l'Agence une visibilité à retombées inestimables dans cette quête de leadership .
- Partant, au-delà du factuel, il paraît essentiel de saisir la véritable portée de ces deux événements d'une importance capitale dans le relèvement des défis stratégiques qui interpellent l'Agence, aujourd'hui et les années à venir. En y ajoutant la mise en service pré-opérationnelle de la fourniture de services de navigation aérienne par satellite (SBAS) depuis le 10 août dernier, c'est comme si, après avoir célébré les 60 ans de l'Agence, le 12 décembre dernier, et en traversant cette période houleuse de pandémie de COVID 19, une nouvelle page de l'histoire de l'ASECNA était en train de s'ouvrir.
- **Ensemble, tâchons d'écrire cette page en lettres d'or.**

Mohamed MOUSSA reconduit au poste de Directeur Général



Désignation dès le 1^{er} tour

La 66^{ème} Réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA s'est tenue le 14 septembre à Dakar. Cette session extraordinaire avait pour seul ordre

du jour, la désignation d'un Directeur Général pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024. Des représentants de tous les pays membres (Ministres en charge de l'aviation civile ou plénipotentiaires) étaient présents à la réunion. 4 Candidats qui ont postulé au poste ont été auditionnés à huis clos par le Comité. A l'issue des travaux, Monsieur Mohamed MOUSSA a été désigné dès le premier tour pour diriger l'Agence pour les 4 années à venir. Ci-dessous le Communiqué final du Comité des Ministres.

Un choix largement conforme au profil esquissé

Les intervenants au cours de la cérémonie d'ouverture ont tous insisté sur la nécessité pour le Comité de désigner un manager pétri d'expérience pour diriger l'ASECNA.

Dans son discours, Monsieur Hervé Yves HEHOMEY, Ministre des Infrastructures et des Transports du Bénin, Président du Comité des Ministres, a indiqué que « le profil professionnel, l'expérience, l'aptitude au leadership, les capacités de management et

• surtout la vision et l'ambition de chaque candidat
• seront auscultés avec soin. Notre objectif à terme
• est de doter l'ASECNA du meilleur Directeur général
• possible pour porter les ambitions de l'Agence au
• cours des prochaines années et relever les défis du
• futur ».

• Monsieur Alioune SARR, Ministre du Tourisme et
• des Transports aériens du Sénégal qui présidait la
• cérémonie d'ouverture, a insisté sur le fait que le choix
• du Comité des Ministres « doit être guidé par la seule
• volonté de doter l'Agence d'un manager capable
• de relever les défis du futur et ayant une grande
• connaissance du domaine aéronautique ». Dans un
• contexte marqué l'impact négatif de la pandémie de
• coronavirus sur le secteur des transports aériens,
• Monsieur SARR estime que « diriger une entreprise
• aussi stratégique que l'ASECNA exige des capacités
• managériales particulières et une bonne maîtrise de ce
• domaine très technique de fourniture de services de
• navigation aérienne. L'homme que nous recherchons
• doit être pétri d'une grande expérience dans la gestion
• des ressources humaines et de grandes ambitions à
• la tête de l'Agence.

• Le futur Directeur Général devrait également être un
• grand visionnaire. Il doit être doté d'une capacité
• à anticiper les évolutions futures dans le domaine
• technologique pour opérer les choix les plus judicieux
• en vue de faire de l'ASECNA le meilleur fournisseur
• de services de navigation aérienne sur le continent ».

Mohamed MOUSSA reconduit au poste de Directeur Général

Les membres du Comité des Ministres et Monsieur Mohamed MOUSSA, fraîchement réélu, reçus en audience par le Président Macky SALL

À l'issue de leur réunion, les membres du Comité des Ministres ont été reçus par le Président de la République du Sénégal à qui ils ont présenté les résultats de leurs travaux. Son Excellence Macky SALL a chaleureusement félicité Monsieur Mohamed MOUSSA pour sa réélection avant de l'inviter à travailler à consolider l'ASECNA, véritable symbole selon lui de solidarité africaine dans un domaine aussi important que l'aviation. Il a exhorté le Comité à apporter tout le soutien nécessaire au Directeur Général élu afin de faire face efficacement aux conséquences néfastes de la pandémie du coronavirus sur le secteur des transports aériens qui constitue pourtant l'un des piliers du développement en Afrique.

Le Directeur Général a remercié les plus Hautes Autorités des Etats membres pour la confiance placée en sa personne pour conduire de nouveau les destinées de l'Agence pour compter du 1er janvier 2021 pour



- un mandat de 4 ans. Il a dit toute sa détermination à
- œuvrer à préserver l'ASECNA et son personnel des
- effets néfastes de la pandémie du coronavirus. Il a
- réitéré toute sa détermination à conduire les projets
- majeurs qui soutiennent sa vision, notamment celui
- de faire de l'ASECNA le futur fournisseur de services
- de navigation aérienne par satellite pour le continent
- africain et l'Océan Indien.
- Monsieur Mohamed MOUSSA s'est
- également engagé à poursuivre le processus de la
- réalisation du Ciel Unique pour l'Afrique.



Le Directeur Général reçu en audience par le Président de la République du Niger

Après sa reconduction à la tête de l'ASECNA pour un nouveau mandat de 4 ans à l'issue de la 66^{ème} Session Extraordinaire du Comité des Ministres tenue le 14 septembre 2020 à Dakar, le Directeur Général a été reçu en audience le 17 septembre à Niamey par le Président de la République du Niger. Monsieur Mohamed MOUSSA a remercié

- son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU
- pour son soutien à sa candidature.
- Il a fait au Chef de l'Etat nigérien le bilan de son action
- à la tête de l'ASECNA durant son premier mandat
- et exposé ses priorités pour son second mandat.
- Parmi les éléments de son bilan, Monsieur Mohamed
- MOUSSA a indiqué qu'il a réussi à assainir la situation
- financière de l'ASECNA en quelques mois et mis en
- œuvre le guidage radar au niveau de tous les Etats
- membres de l'ASECNA
- En ce qui concerne ses priorités pour son second
- mandat, il a évoqué le SBAS par satellite et le Ciel
- Unique pour l'Afrique. La mise en œuvre de ces 2
- projets permettra à l'ASECNA de se positionner
- comme fournisseur de services de navigation aérienne
- par satellite à l'échelle du continent et de l'Océan
- indien au cours des prochaines années et d'unifier le
- ciel africain, a précisé Monsieur Mohamed MOUSSA.

Calibration en vol de l'ASECNA

Un CESSNA Sovereign en renfort



C'est le dimanche 13 septembre 2020, précisément à 11 heures 45 mn que le nouvel avion de calibration de l'Agence a atterri sur le tarmac de l'aéroport militaire Léopold Sédar Senghor de Dakar. Cette arrivée tant attendue, après des mois interminables de labeur, s'est déroulée sous le regard du Directeur Général, Monsieur Mohamed MOUSSA qui a tenu à être présent à ce moment historique qui marque une nouvelle ère dans l'histoire de la calibration en vol de l'ASECNA. Il avait notamment, à ses côtés, le Représentant de l'ASECNA au Sénégal, Mme Aïssata Sy et Moussa Diallo, Chef du service Contrôle en vol ainsi que ses collaborateurs.

Ce moment, émouvant à souhait, a été suivi les lundi 14 et mardi 15 septembre, par des vols de démonstration avec, respectivement, des vérifications techniques de paramètres sur site, une séance de calibration des équipements de l'Aéroport International Blaise Diagne de Diass, puis, une cérémonie officielle dans les locaux du Contrôle en vol suivi d'un vol inaugural sur le trajet Dakar-Ziguinchor-Dakar.

- A l'occasion de la cérémonie officielle du 15
- septembre, qui s'est déroulée en présence du
- Directeur Général de l'ANACIM, M. Maguèye Maramé
- NDAO, du représentant du Directeur régional de l'OACI
- pour l'Afrique de l'ouest et du centre, M. François
- SALAMBANGA et du Chef d'Etat major des Armées
- de l'Air de Sénégal le Général de Brigade Joseph
- Mamadou DIOP, ainsi que des cadres dirigeants du
- Siège. le Contrôle en vol, activité plutôt discrète s'il en
- est, montre l'importance accrue qu'il joue désormais
- dans la qualité globale des services rendus par
- l'ASECNA au profit de ses centres opérationnels,
- mais au delà encore, dans de nombreux autres pays
- d'Afrique et du monde.

- C'est donc naturellement, avec les mots les mieux
- indiqués, que le Directeur Général de l'ANACIM a
- adressé ses félicitations et ses encouragements à
- l'ASECNA pour l'acquisition de ce nouvel outil qui
- lui permet de garder une position avant-gardiste et
- de toujours conformer ses installations aux norms
- édictées. Le représentant du Directeur régional

Calibration en vol de l'ASECNA

Un CESSNA Sovereign en renfort

de l'OACI. puis le Chef d'état major de l'Armée du Sénégal ont abondé dans le même sens. De ce dernier, portant sa casquette de pilote, l'assistance a entendu un témoignage fort éloquent sur la haute qualité des services rendus par l'Agence à la différence de nombreux autres pays africains qu'il "ne veut pas citer".

Pour sa part, le Directeur Général, Monsieur Mohamed MOUSSA, a félicité toute l'équipe et les différentes directions qui ont travaillé d'arrache-pieds, particulièrement ces 18 derniers mois, pour faire aboutir ce projet important, gage de renforcement des capacités du Contrôle en vol, et surtout, d'amélioration considérable du rayonnement de l'ASECNA.



Pourquoi un nouvel avion de calibration?

Le besoin d'un nouvel avion est justifié par le développement des activités de calibration en vol qui repose sur le nombre croissant d'équipements NAVAIDS et PAPI à calibrer. A partir de ce constat, l'ASECNA s'est engagée dans un processus d'acquisition d'un second avion de calibration plus performant que l'ATR 42, avion actuel, afin de mieux couvrir les besoins internes de l'Agence et répondre aux sollicitations des pays tiers.

Cette démarche a été soutenue grâce d'une part à la Résolution N° 2012 CA 122-17 du 11 Juillet 2012 du Conseil d'Administration autorisant l'achat d'un nouvel avion de calibration, et d'autre part à l'engagement pris par le Directeur Général, Monsieur



- Mohamed MOUSSA, auprès du Comité des Ministres pour la réalisation effective de ce projet.
- C'est ainsi que ce dernier a été inscrit dans le Plan de Services et d'Equipement (PSE) 2018-2022 adopté par les instances statutaires par Résolution n°2017 CM 61-8 du 29 Juillet 2017 à Antananarivo.

Calibration en vol de l'ASECNA

Un CESSNA Sovereign en renfort

Parlons maintenant de l'avion lui-même

L'avion nouvellement acquis est de type Cessna Sovereign+ 680. Son autonomie est de 6 heures de vol, avec un rayon d'action de 3210 NM. Elle peut atteindre une vitesse de croisière de 460 KTS avec un niveau maximum de 470 (47.000 Ft.)

Cet avion de 14 tonnes, équipé de deux moteurs Turbofan Pratt & Whitney PW306D, permet de rallier Dakar à Antananarivo en un jour et demi. Très silencieux, il est équipé d'un système avionics de nouvelle génération, à savoir, le GARMIN 5000 avec 3 écrans LED de 14 pouces et 4 écrans tactiles de contrôle.

Quid de son banc de calibration?

Le système AEROFIS est la dernière génération des systèmes de contrôle en vol d'AERODATA, fabricant mondialement connu dans ce domaine. Ce système à la pointe de la technologie est entièrement automatique, offrant des fonctions avancées et une flexibilité accrue pour de futures évolutions.

Les calibrations effectuées concerneront les ILS, VOR ou DVOR, DME, PAPI/VASI, NDB, RADAR, VHF/HF ainsi que les procédures conventionnelles, les procédures RNAV/GNSS/PBN/LPV, SBAS/GBAS et la lutte antibrouillage

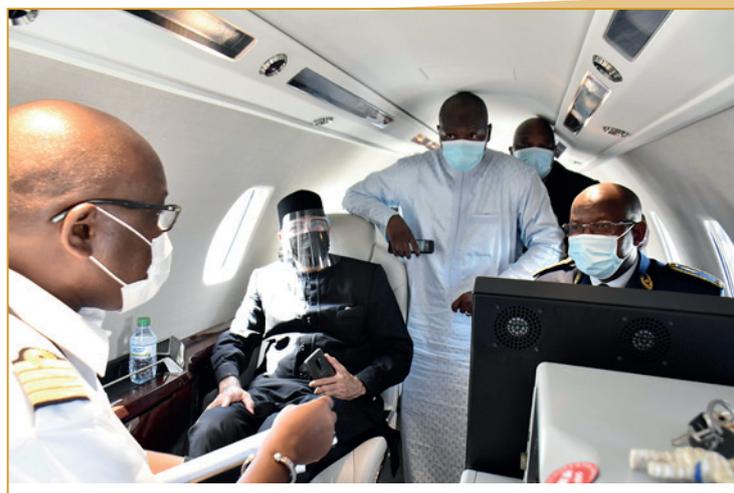
Le Système d'inspection en Vol utilisé est le banc de **calibration AeroFIS 1310** de AERODATA. Il est conforme aux normes EASA et FAA. Il présente une technologie efficace et une précision et intégrité maximales menant à des résultats d'inspection en vol fiables.

Il permet de faire une préparation complète de la mission d'inspection de vol et une analyse post-vol au sol à partir d'un ordinateur portable et chargées sur l'AeroFIS. Les rejeux peuvent se faire sur l'ordinateur portable. Il utilise un personnel minimum à savoir l'opérateur uniquement (aucune équipe au sol



requis). Plusieurs mesures peuvent être combinées lors d'un passage avion afin de gagner un temps de vol minimum contrairement au banc CARNAC

et permet d'avoir un temps de vol minimum grâce au guidage de vol AFIS et au couplage du pilote automatique, mais aussi, de produire en vol automatiquement le rapport d'inspection en vol.



Le Contrôle en vol pourra désormais, grâce à ces deux avions aux spécificités différentes, assurer un planning de rotations et des calibrations structuré et optimisé en tenant compte des performances techniques et opérationnelles de chaque avion et de son banc de calibration.

Ainsi désormais, le volume horaire annuel couvert par les deux avions de calibration passera de 800 heures actuellement à environ 2000 heures, voire, au-delà.

L'ASECNA au rendez-vous des normes environnementales et sanitaires

La Convention de Minamata sur le mercure, signée au Japon à Kumamoto le 10 octobre 2013 et entrée en vigueur le 16 août 2017, est un traité international visant à protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets néfastes du mercure.

Parmi ses principales dispositions, la Convention de Minamata prévoit notamment la suppression et l'élimination progressive de l'utilisation du mercure dans un certain nombre de produits et procédés, la mise en place de mesures visant à contrôler les émissions de mercure dans l'atmosphère et ses rejets dans l'eau et le sol.

Considérant ces dispositions, dans sa publication intitulée « Le mercure est interdit », l'OMM a fixé l'échéance à 2020 pour le remplacement progressif de tous ses équipements contenant du mercure.

Les stations d'observation gérées par l'ASECNA utilisent deux instruments à base de mercure : les baromètres (pour la mesure de la pression atmosphérique) et les thermomètres (pour la mesure de la température).

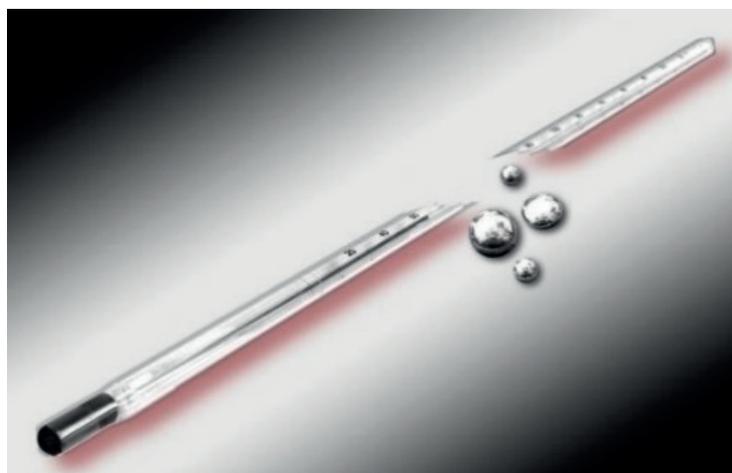


En réponse à cette résolution, et tenant compte de la « feuille de route pour remplacer les instruments contenant du mercure » recommandée par l'OMM, l'ASECNA avait planifié, dans son « Plan de Services et Equipements 2015–2017, le remplacement de tous les baromètres à mercure utilisés dans son réseau de stations d'observation météorologique et l'acquisition des stations automatiques dans lesquelles les thermomètres sont numériques.

En mars 2016, l'ASECNA signe avec le fournisseur JRI le marché d'acquisition de :

- **85 baromètres** numériques,
- **47 kits de contrôle** de baromètres numériques,
- **05 bancs d'étalonnage** des baromètres numériques pour la

Baromètre à mercure



Thermomètre à mercure

mise en place d'un laboratoire d'étalonnage.

En novembre et décembre 2017 des formations sur l'exploitation et la maintenance des Baromètres et Kits de contrôle sont organisées à Niamey et Abidjan. Ces formations étaient destinées aux personnels météo et maintenance.

En aout 2019, toutes les stations des activités communautaires ont reçu un baromètre numérique (VAISALA PTB330) et un kit de contrôle de ces baromètres numériques (VAISALA PTB330TS).

La Direction de l'Exploitation de la Météorologie Aéronautique a demandé aux Représentations de reformer l'ensemble des baromètres à mercure et de mettre en service les baromètres numériques au plus tard le 31 décembre 2019.



Baromètre numérique
VAISALA PTB330



Kit de contrôle VAISALA PTB330TS dans sa mallette de transport

L'abandon des baromètres à mercure montre une fois de plus la détermination de l'Agence à respecter les normes environnementales et sanitaires : **Arrêt de pollution par le mercure.**

Les bancs d'étalonnage ont servi à la mise en place d'un laboratoire d'étalonnage au Siège en début janvier 2019.



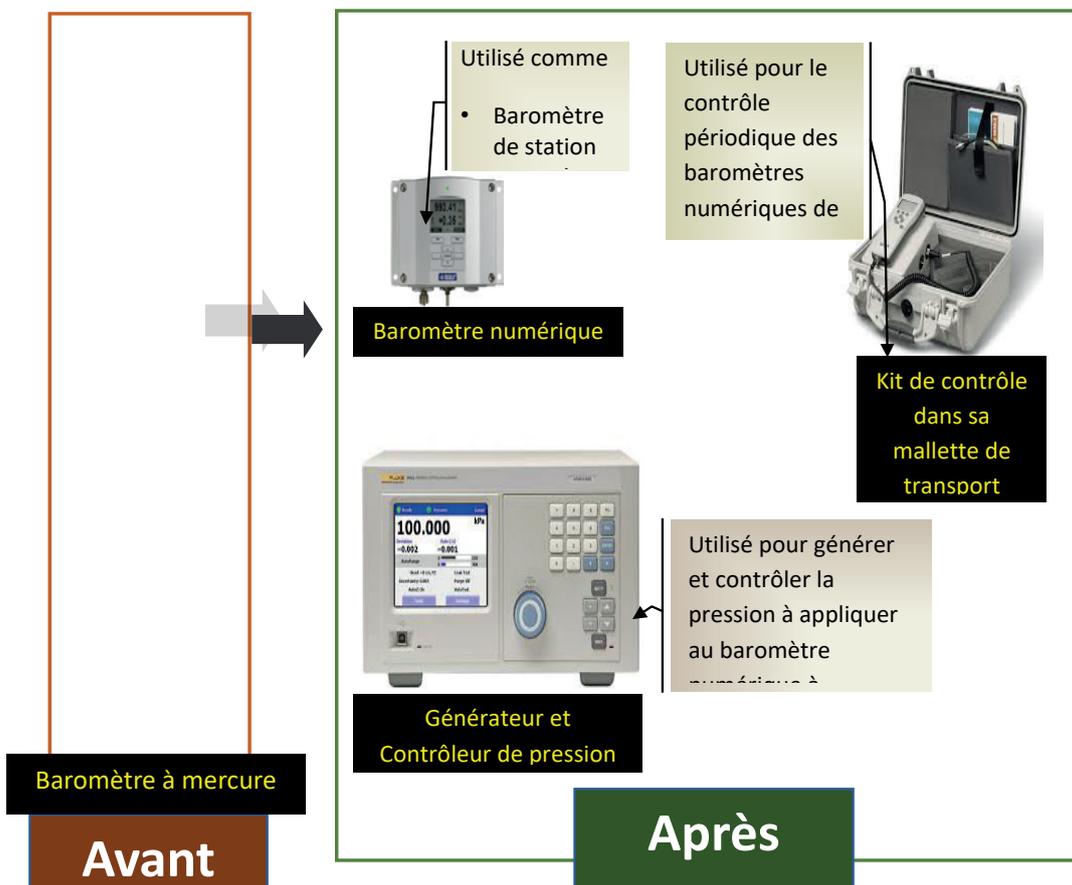
Générateur et Contrôleur de pression PPC4-ui A160ks

Ce laboratoire va permettre à l'Agence de garantir le maintien des caractéristiques des baromètres numériques et kits de contrôle et assurer ainsi la qualité des mesures de la pression atmosphérique de son réseau d'observation.

La DMA ambitionne de faire accréditer son laboratoire d'étalonnage suivant la norme ISO 17025. Cela vaudra à l'ASECNA non seulement la reconnaissance des compétences de son laboratoire dans le domaine de l'étalonnage de la pression mais aussi de gagner la confiance de ses usagers et attirer des clients externes (hors ASECNA).

L'abandon des thermomètres à mercure est en cours de mise en œuvre dans le projet d'acquisition des stations automatiques d'observation synoptique.

Remplacement des baromètres à mercure par des baromètres numériques



L'AIM de l'ASECNA fait sa mue

Depuis quelques mois, **la base de données aéronautiques AIXM DE L'ASECNA** est devenue opérationnelle. De même, les publications aéronautiques des pays membres de l'ASECNA (Aeronautical Information Publication -AIP) sont passées au format électronique normalisé OACI (eAIP).

L'AIP d'un Etat renferme les données et informations aéronautiques de caractères durables et essentielles à la navigation aérienne. Traditionnellement publiée en support papier, avec l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication, elle est aussi distribuée en support CDROM/DVD ou mise en ligne sur INTERNET.

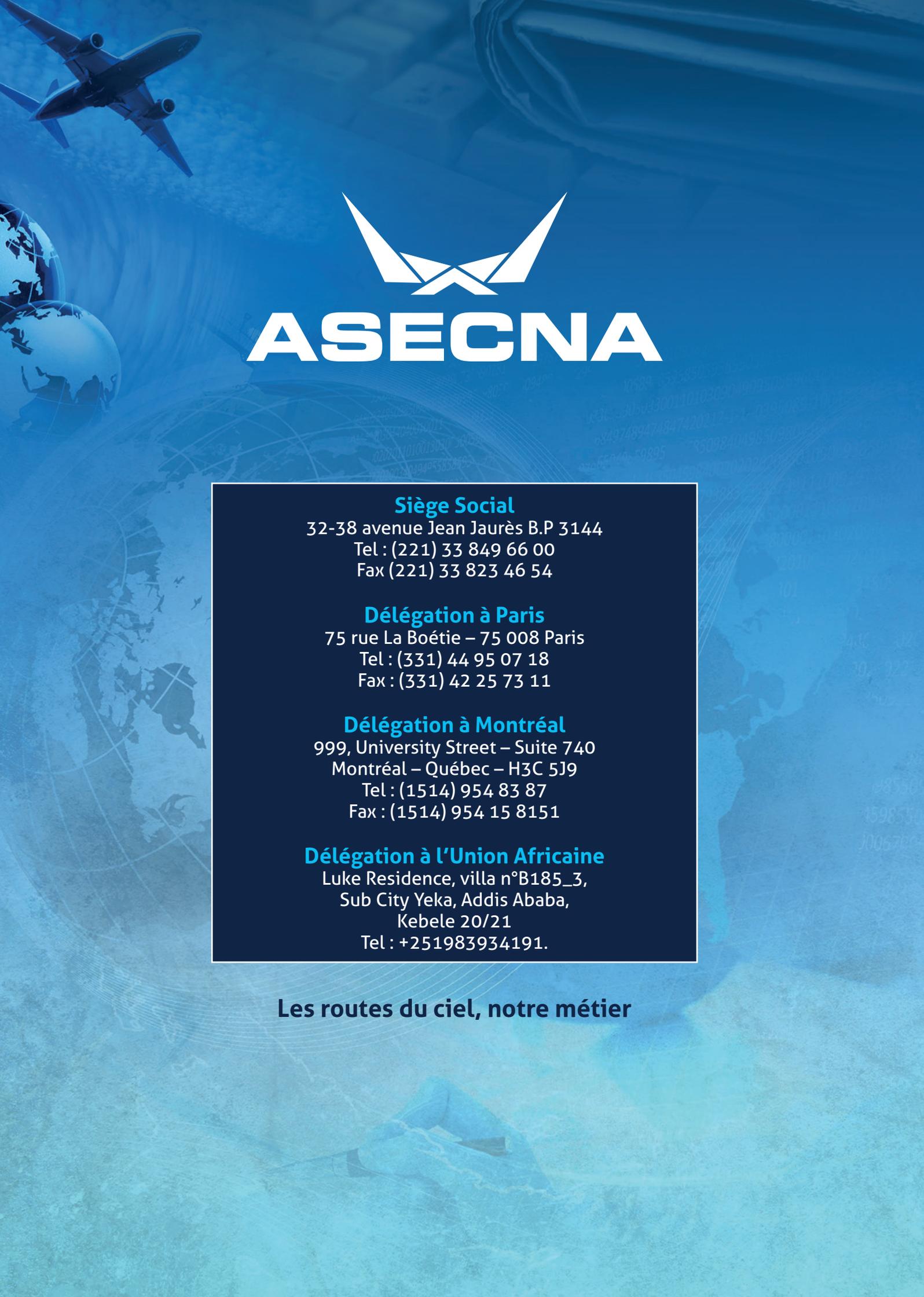
Ainsi désormais, l'AIP électronique des pays membres de l'ASECNA est disponible sur le site <https://aim.asecna.aero>.

La mise en exploitation de la base de données aéronautique AIXM de l'ASECNA et de l'AIP électronique, présente des avantages aussi nombreux que variés. Elle permet, en outre, à l'ASECNA d'être conforme aux exigences de la feuille de route pour la transition de l'AIS à l'AIM en ce qui concerne la phase de numérisation et d'atteindre les objectifs de



- planification prévus par le module ASBU B0-DATM,
- relatif à la numérisation des données aéronautiques
- en vue du passage au SWIM. Parmi les autres acquis
- enregistrés, on peut citer, la satisfaction des attentes
- et exigences des parties intéressées ainsi que le
- renforcement du leadership africain dans le domaine
- de l'AIM, et plus généralement, de la sécurité de la
- navigation aérienne.





ASECNA

Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation à Montréal

999, University Street – Suite 740
Montréal – Québec – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation à l'Union Africaine

Luke Residence, villa n°B185_3,
Sub City Yeka, Addis Ababa,
Kebele 20/21
Tel : +251983934191.

Les routes du ciel, notre métier